

Conseil d'administration du 9 mars 2022

Délibération n° 67 Délégation de signature - Marché d'exploitation et maintenance des installations de chauffage, production d'eau chaude sanitaire, ventilation et climatisation

Vu le code de l'éducation nationale,
Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires et scolaires,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le Conseil d'administration du Crous de Reims autorise la directrice générale à signer le marché d'exploitation et maintenance des installations de chauffage, production d'eau chaude sanitaire, ventilation et climatisation dans la limite d'un plafond de 800 000 € HT.

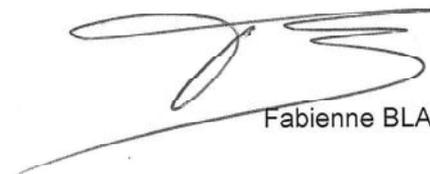
Pour : UNANIMITÉ

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Reims, le 9 mars 2022

La Présidente du Conseil d'administration


Fabienne BLAISE